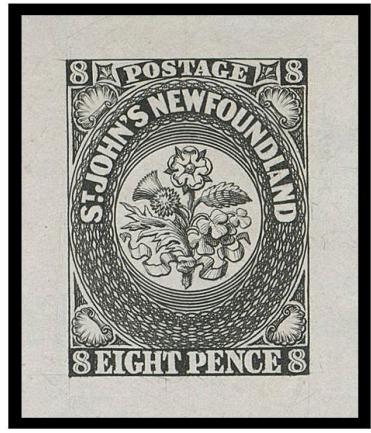


C'EST UN FAUX POUR DE VRAI!



LA PRESSE / PHILATÉLIE (4 mai 2002)

JEAN-PIERRE DURAND (collaboration spéciale)

Le monde de la philatélie n'est pas plus homogène que la société en général. S'il compte bon nombre de dilettantes (on est rarement philatéliste de profession !), il comprend aussi des philatélistes chevronnés, voire des experts. Richard Gratton est de ceux-là.

Chimiste de formation, directeur du développement technologique chez Domtar, Gratton évolue dans la cour des grands philatélistes. Sa feuille de route est époustouflante. Membre d'innombrables sociétés, parmi lesquelles l'Association internationale des experts en philatélie, il est connu comme Barrabas dans la Passion, tant chez les collectionneurs, qui le suivent fidèlement à travers ses chroniques paraissant dans Philatélie Québec, que chez les négociants.

Gratton s'intéresse tout particulièrement aux timbres des provinces (celles qui émettaient avant leur entrée dans la Confédération), avec une prédilection pour les timbres faux et falsifiés. Avec le temps, mais aussi à cause de sa formation scientifique et de ses connaissances en matière de papier, il s'est taillé une solide réputation comme spécialiste, au point d'avoir déjà donné de la formation aux inspecteurs de Postes Canada et d'être reconnu comme expert en philatélie auprès des cours de justice du Québec. Excusez du peu !

Il y a quelques semaines, il m'a présenté ce timbre terre-neuvien non dentelé de 8 pence comme un faux fabriqué dans les années 50 par Jean

de Spérati. Célèbre faussaire italien, Spérati (1884-1957) était redoutable par la qualité de ses faux, de véritables petites merveilles qui ont réussi à tromper plus d'un expert. Si l'authentique, émis en 1857, a une cote de 350 \$ dans le catalogue, le faux va chercher dans les 1500 \$. La notoriété du faussaire a pour conséquence que sa griffe donne plus de valeur au timbre contrefait qu'à l'original.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, bien au contraire.

Il est impérieux de pouvoir détecter les faux, car bon nombre d'entre eux circulent subrepticement dans le milieu philatélique, parfois à l'insu de leurs propriétaires. Gratton déplore le fait que trop de collectionneurs n'hésitent pas à dépenser des sommes faramineuses pour se procurer une pièce rare sans se soucier au préalable de son authenticité. Or, celle-ci peut être garantie, certificat à l'appui, moyennant une quinzaine de dollars. Il en sait quelque chose puisqu'il dirige depuis nombre d'années, de façon bénévole, le comité d'expertise de la Fédération québécoise de philatélie (pour information : 514-252-3035 ; timbre@sympatico.ca).

Sa passion pour la philatélie a conduit Richard Gratton dans bien des expositions, tant au pays qu'à l'étranger. Le 27 avril dernier, il était à Monaco pour la célébration du 25e anniversaire de l'Académie européenne de philatélie (AEP), une association qui rassemble le gratin de la philatélie provenant de 31 pays, dont le Canada, représenté par trois philatélistes, tous québécois. En guise de cadeau d'anniversaire, la poste monégasque a alors émis un timbre commémoratif. Précisons que le prince Rainier, lui-même philatéliste, est membre d'honneur de l'AEP. J'ai demandé à Gratton avant son départ de saluer le prince pour moi... Que voulez-vous, je n'étais pas invité et, de toute façon, je n'aurais pas pu : j'avais réservé le même jour une table au Roi de la patate ! Preuve que la monarchie, à l'instar de la philatélie, n'est pas homogène non plus.

Un faux qui vaut plus que le vrai fait-il de son auteur un vrai faussaire ou un faux artiste ?